

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/30

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAC Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme Sandra TERRACOL

M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Subventions 2026

ASSOCIATIONS	Demandes 2026	Propositions de la commission pour 2026	Observations
ADMRC		50,00 €	Vote à l'unanimité
ADOT 23	Ajourné		Ajourné
ACPG-CATM-TOE-VEUVES	250,00 €	250,00 €	Patricia ANGELINI s'abstient
Arti-Shows 2	Ajourné		Ajourné
Association Conciliateur du Limousin	pas de montant demandé	50,00 €	Vote à l'unanimité
ATC St Christophe	800,00 €	800,00 €	Vote à l'unanimité
Bois du Thouraud		50,00 €	Vote à l'unanimité
Cochonnet Sardentais	700,00 €	700,00 €	Vote à l'unanimité
Entrechats	700,00 €	700,00 €	David Chassagne, Christine VINCENT et Jérôme AUGUSTYNIAC s'abstiennent
Gym Sardentaise	700,00 €	700,00 €	Vote à l'unanimité
Interlude	Ajourné	1000,00 €	David CHASSAGNE s'abstient
JSP - Gueret		150,00 €	Vote à l'unanimité
La Guinguette			Ajourné
La Truite Marchoise	pas de montant demandé	50,00 €	Vote à l'unanimité
Ligue contre le Cancer	pas de montant demandé	50,00 €	Vote à l'unanimité
Roue Libre	Ajourné		Ajourné
Sporting Club Sardentais	1 000,00 €	1 000,00 €	Jérôme CANDORET et Christine VINCENT S'abstiennent
Theatr.E nfants	Ajourné		Ajourné
UCAL	1 500,00 €	1 500,00 €	Patricia s'abstient et Christian GAUTHIER vote contre
Up To Dance	Ajourné		Ajourné
Voyage scolaire Sardent	550,00 €	550,00 €	Fanny CADILLON-LAPORTE s'abstient

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

- Autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables,
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 28/04/2026
Publié, le 07/05/2026
Transmis, le 05/05/2026
Certifié exécutoire
Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 023-212316806-20260428-202630-DE

S²LOW

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON



Chavastelon